**Bulletin d’inscription**

**Séjour du 11 au 19 avril 2015**

A retourner à :

Soleva Sport ASBL, Rue de Namur, 14, 1300, Wavre

Ou par mail : bbourguet18@hotmail.com

Renseignements : Benoit Bourguet : 0478/842091

Nom :……………………………………… Prénom :……………………………….

Adresse :………………………………………………………………………………

Ville :……………………………………… Code Postal :……………………………

Telephone :……………………………………………………………………………..

E-mail :…………………………………………………………………………………

Prestations

1 : Séjour complet à 510 euros :……………………………..

2 : Séjour sans voyage ni transport vélo (sous réserve de 40 payants) à 410 euros :………………………….

3 : Pour les réductions enfants : Me consulter !

5 : Voyage en autocar : possibilité de rester 14 jours : Me consulter !

6 : Voyage en voiture : possibilité de prolonger : Me consulter !

**Pour valider mon inscription, je verse un acompte de 200 euros par personne au compte de Soleva Sport ASBL : IBAN :BE 66 001650401143 Bic : GEBABEBB**

(Communication : Stage Pâques S2 + Nom et Prenom)

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance des conditions générales et du dossier technique.

A…………………………………………. Le………………………………..2014+2015.

Signature :……………………………………………………………………………

**CONDITIONS GENERALES D’ASTROLABE VOYAGES**

Nos conditions générales s'appliquent à tous les voyages ASTROLABE.

Votre participation à l'un de nos voyages implique votre adhésion à ces conditions.

**INSCRIPTION ET PAIEMENT**

Toute inscription à l'un de nos séjours doit être faite par l'envoi d'un bulletin d'inscription et par le paiement de l'acompte dont le montant est indiqué pour chaque voyage sur le bulletin d'inscription. Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 30 jours avant le départ même sans rappel de notre part. Au cas où celui-ci ne nous serait pas parvenu 25 jours avant le départ, nous considérerions votre inscription comme annulée aux conditions ordinaires des annulations. Le prix total d'un voyage devra être immédiatement réglé dans le cas d'inscription nous parvenant moins de 30 jours avant le départ.

**ANNULATION PAR LE VOYAGEUR**

Le voyageur peut se désister à tout moment moyennant dédommagement à l'organisateur.

Toute annulation de votre part devra nous être notifiée par lettre. La date de réception de celle-ci sera celle retenue pour les éventuels remboursements.

Le voyageur dédommagera l'organisateur comme suit :

10% du prix total du voyage avec un minimum de 50 € pour une annulation survenant plus de 70 jours avant la date de départ.

20% du prix total du voyage pour une annulation survenant entre 70 et 61 jours avant la date du départ

50% du prix total du voyage pour une annulation survenant entre 60 et 50 jours avant la date du départ

75% du prix total du voyage pour une annulation survenant entre 49 et 31 jours avant la date du départ

100% du prix total du voyage pour une annulation survenant à partir de 30 jours avant la date de départ ou en cas de non-présentation le jour du départ.

**Les frais de visa et d'assurance ne sont jamais remboursés.**

**ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR**

Au cas où le nombre de voyageurs serait trop réduit, Soleva Sport se réserve toujours le droit d'annuler purement et simplement un voyage, mais toujours au moins quinze jours avant la date de départ du voyage. Dans ce cas le remboursement total des sommes versées serait effectué.

**ASSURANCES**

Ce voyage ne comporte pas d’assurance d’annulation de base. Une assurance assistance est vivement recommandée.

**MODIFICATIONS DES PRESTATIONS**

Les horaires, les itinéraires et toutes les prestations prévus sont établis en toute bonne foi mais peuvent être modifiés sans préavis si les circonstances techniques ou météorologiques l'exigent.

**PRIX**

Nos prix comprennent : se référer au dossier global de présentation.

**RESPONSABILITE DE L'ORGANISATEUR**

L'organisateur est responsable des actes et omissions pour lui-même, son personnel, et ce dans l'exercice de leur fonction.

L'organisateur n'assume aucune responsabilité en cas de retard, d'accident ou tout autre dommage subi par le voyageur.

**RESPONSABILITE DU VOYAGEUR**

Les dommages causés volontairement ou involontairement par le voyageur à des tiers restent à charge de celui-ci.

Les bagages, vélo et effets personnels sont sous la seule responsabilité du voyageur.

**FORMALITES**

Les voyageurs doivent être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé des différents pays où doit se dérouler le voyage. Nous ne pourrons en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant de refus ou de retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes